

**ARRETE n° 2019-84
RELATIF AUX RESULTATS**

CONSEIL D'INSTITUT DE L'IAE ANGERS

**Collège des représentants des usagers
Mardi 8 octobre 2019**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 portant création de l'IAE Angers de l'université d'Angers ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts provisoires de l'IAE Angers approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 29 mai 2019 ;

Vu l'arrêté n° 2019-51 du 10 septembre 2019 relatif à l'organisation des élections pour la mise en place du Conseil de l'IAE Angers en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu l'arrêté n° 2019-69 du 4 octobre 2019 relatif aux listes de candidats aux élections pour la mise en place du Conseil de l'IAE Angers en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif du 10 octobre 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Sont élus aux élections au **Conseil de l'IAE Angers** pour le collège des usagers :

- Liste « Responsables et solidaires »

TITULAIRES :

MOREAU Lucie
BERTEAU Thomas
GUIDEL Manon

SUPPLEANTS:

BENCHAOUB Mehdi
KAICH Jihanne

- Liste « BOUCAUD Guillaume »

TITULAIRE :

BOUCAUD Guillaume

SUPPLEANTE :

DIALLO Mame

Fait à Angers, le 10.10.2019

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

